

Modification de délégués

Rapporteur : M. Jean-Louis FOUSSERET, Président

I. Modification d'un délégué titulaire de la Ville de Besançon

Suite à la démission de Mme Karine SCHULLER, conseillère municipale de la Ville de Besançon, le Conseil Municipal de Besançon, en date du 26 octobre 2005, a désigné un nouveau délégué titulaire, Mme Jocelyne GIROL.

Mme Jocelyne GIROL siègera à la commission n°2 comme déléguée titulaire.

Le Conseil de Communauté installe Mme Jocelyne GIROL comme déléguée titulaire de la Ville de Besançon à la C.A.G.B.

II. Modification de la représentation de la C.A.G.B. au sein de différentes instances

A. Au sein du SMPSI

Il est proposé de désigner Mme Jocelyne GIROL comme représentante suppléante de la C.A.G.B., en remplacement de Mme Karine SCHULLER, démissionnaire.

B. Au sein du PLIE

Il est proposé de désigner Mme Jocelyne GIROL comme représentante titulaire de la C.A.G.B., en remplacement de Mme Karine SCHULLER, démissionnaire.

D. Au sein du SYBERT

Il est proposé de désigner Mme Jocelyne GIROL comme représentante titulaire de la C.A.G.B., en remplacement de Mme Karine SCHULLER, démissionnaire.

III. Modification de la représentation de la C.A.G.B. au sein de différentes instances

La CAGB doit procéder à la désignation d'un représentant au sein de Développement 25 qui est une transformation de l'ADED.

Il est proposé de désigner M. Jacques THIEBAUT comme représentant de la CAGB.

IV. Modification de la représentation de la C.A.G.B. au sein de différentes instances

Suite au changement de Vice-Présidence de M. Bernard GAVIGNET, il est proposé de désigner M. Robert STEPOURJINE, comme représentant titulaire au sein de HDL, en remplacement de M. Bernard GAVIGNET.

V. Modification de la représentation de la C.A.G.B. au sein de différentes instances

Suite à la demande par courrier en date du 22 novembre 2005 de M. Sébastien MAIRE, il est proposé :

A/ Au sein du SMPSI

De désigner M. Didier GENDRAUD, comme représentant titulaire en remplacement de M. Sébastien MAIRE.

B/ Au sein du Syndicat Mixte Lumière

De désigner M. Didier GENDRAUD, comme représentant titulaire en remplacement de M. Sébastien MAIRE.

A l'unanimité le Conseil de Communauté décide de désigner ces élus pour représenter la CAGB au sein de ces différentes instances.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 108

Contre : 0

Abstention : 0